

Semences de légumes secs

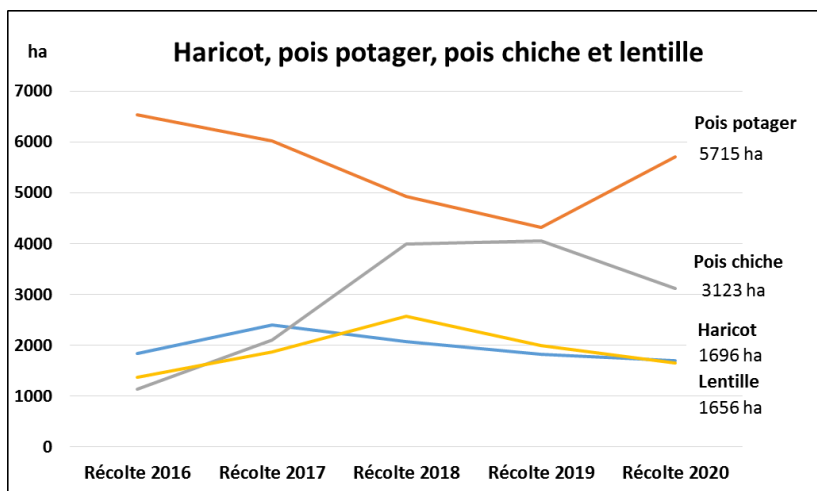
Note de conjoncture de la récolte 2020

Juillet 2021

SEMMAE - Section Plantes Potagères et florales
44 rue du Louvre - 75001 Paris
01 42 33 86 75
section.potageres@gnis.fr

Cette note émane de la Commission Economie de la Section Potagères et florales de SEMMAE. Elle fait état des éléments de conjoncture économique qui entourent la production des semences potagères. Son objectif est de fournir aux opérateurs les évolutions des valeurs de production. Elle doit servir lors des discussions sur les modalités de rémunération.

Evolution des surfaces en multiplication de légumes secs sur 5 ans



Après trois années de baisse consécutive, les surfaces en **pois potager** remontent (+32%) pour atteindre 5 715 ha en 2020.

Les surfaces en **pois chiche** connaissent une forte baisse (-23%) et représentent un peu plus de 3 100 ha.

Les surfaces en **haricots** diminuent significativement, principalement en **haricot nain** (- 17 %), et sont désormais en dessous des 1 700 ha.

Enfin, les **lentilles** perdent cette année 336 ha (-20 %) et ne représentent plus que 1 656 ha.

Source SEMMAE

Evolution des coûts de production des semences de haricot et pois potager sur les 2 dernières années

	Réc. 2019	Réc. 2020
Pois potager	1 388 €/ha	1 377 €/ha
Haricot	2 392 €/ha	2 381 €/ha

Source FNAMS

L'évolution des coûts de production de semences potagères est calculée chaque année par la FNAMS sur la base des différentes charges (énergie, engrais, machinisme, salaires...) et de leur poids dans les coûts de production.

Explication de l'évolution des coûts de 2019 à 2020

Les coûts de production intègrent les charges directes de main d'œuvre, le coût de la mécanisation, les intrants (engrais, amendements, protection des cultures...) et des charges diverses (analyses de lot, cotisations, assurance). Ils ont été révisés en 2016 pour tenir compte de la redéfinition des itinéraires techniques.

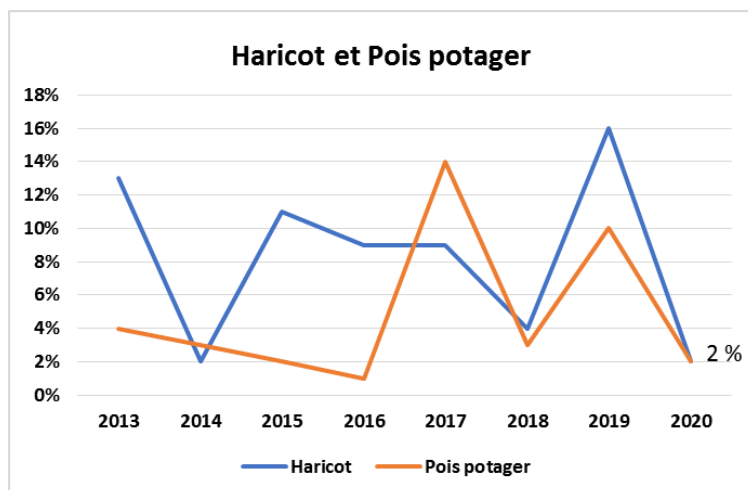
Pour la période 2019-2020, les coûts de production pour les pois et les haricots ont très légèrement diminué, respectivement de 0,8% et 0,4%, soulignant une relative stabilité des charges directes. Ceci s'explique par des évolutions négatives pour la moitié des indices (prix de l'énergie : - 6,99%, des produits de protection des cultures : - 4,17%, des engrais et amendements : - 3,61%), compensées par une hausse pour l'autre moitié (le prix des machines et équipements : +1,62%, l'indice des prix : +0,89 et le SMIC : +1,36%)

Indice annuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) pour les semences potagères, florales et textiles (Source INSEE)

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur	100,0	102,6	103,1	103,6	104,2	104,7

Cet indicateur annuel de l'évolution du prix moyen des semences potagères, florales et textiles est calculé sous forme d'indices dont la base 100 est en 2015.

Evolution du pourcentage de contrats refusés après récolte

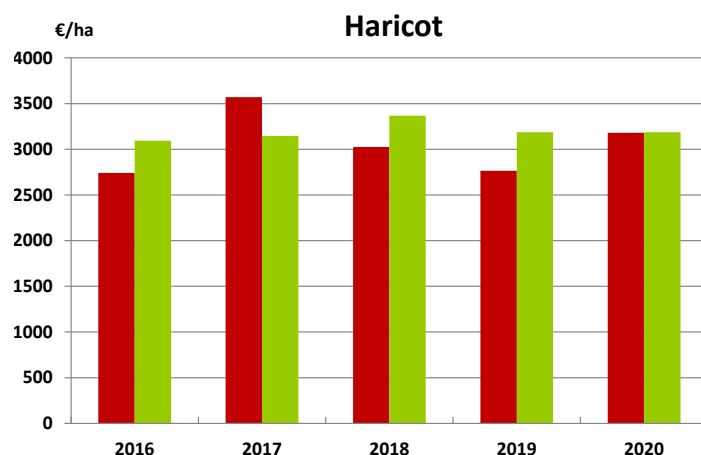
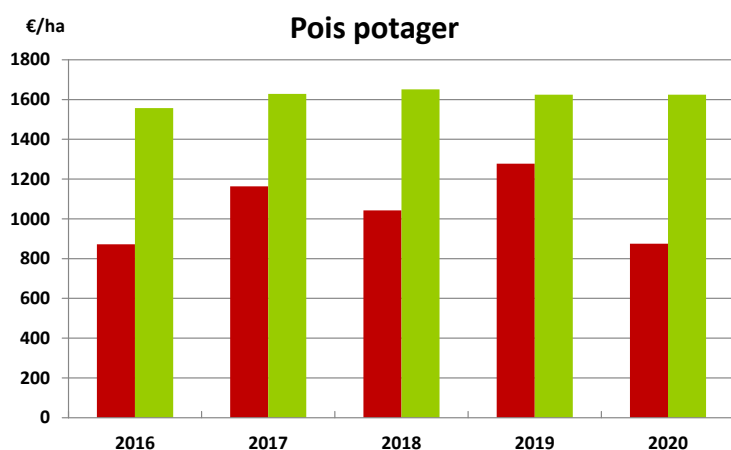


Source UFS

Cette information provient de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières. Elle correspond au pourcentage de contrats dont les lots produits ne répondent pas aux normes qualitatives d'agrégage.

Après avoir très fortement augmenté en 2019, ce pourcentage est descendu en 2020 à 2%, aussi bien pour les haricots que pour les pois.

Historique des chiffres d'affaires moyens payés aux agriculteurs-multiplicateurs comparés aux chiffres d'affaires contractualisés



Source FNAMS à partir des données UFS

CA réalisé (€/ha)

CA moyen contractualisé (€/ha)

Les chiffres d'affaires moyens réalisés pour les cultures de plein champ sont comparés avec la rémunération moyenne contractualisée. Le CA réalisé comprend le rendement net payé, les bonifications ou réfections éventuelles et le forfait éventuel (hors prime PAC pour les pois). Le CA moyen contractualisé comprend le rendement de référence du contrat multiplié par son prix, ainsi qu'un éventuel forfait. Ces données proviennent de l'enquête réalisée chaque année par l'UFS auprès des entreprises semencières.

Commentaires :

Pour la récolte 2020, les résultats en **pois potagers** sont très décevants et très inférieurs au chiffre d'affaires contractualisé. Ceci s'explique par les conditions particulières de l'année, avec des conditions printanières exceptionnellement douces, qui ont favorisé le développement de très importantes populations de pucerons qui ont atteint des niveaux jamais vus, en particulier dans la région Centre. Ils ont attaqué massivement les cultures et entraîné des dégâts de viroses considérables avec des pertes sur les cultures de pois de l'ordre de 40 %.

En **haricot**, l'année est globalement correcte, à l'objectif mais avec néanmoins quelques disparités selon les régions.